



LES ARTICLES DU SYNDICAT

Les métiers de consultant en image et de personal shopper ?

Également appelé **consultant en image, le conseiller en image** accompagne des personnes à retrouver confiance en elle par le biais de conseils sur son image à l'aide de technique stylistiques, colorimétriques et morphologiques.

Dès le XVème siècle, on découvre l'importance de savoir maîtriser son image. Il faudra attendre le XVIIème siècle pour voir apparaître des conseils liés à l'image dans le monde de la mode.

L'importance des couleurs et la découverte du fonctionnement des couleurs mêmes, vont susciter curiosité, questionnements et analyses de l'image d'un individu. Il sera à son apogée dans les années 80 puis galvaudé au début des années 2000 plus particulièrement en Europe par le biais d'émissions télévisuelle.

Le Consultant en Image travaille sur l'impact visuel d'un individu ou d'un groupe sur l'optimisation de son capital image personnel. La communication verbale et non verbale est aujourd'hui la clef du succès dans les domaines professionnels ou personnels. Il aide à travers diverses techniques spécifiques à valoriser et orienter une personne, un groupe ou une marque au plus près de son caractère, de ses valeurs et de sa personnalité.

Bien trop d'erreurs existent, à ce jour, concernant cette profession.

A la lecture de beaucoup de sites internet, d'articles, de sources de conseillers en image mal informés ou de documentations liées à cette profession, nous trouvons les informations erronées suivantes :

« Il faut passer par des études en esthétique ou coiffure pour accéder à ce métier ... » Sources « Fiche métier » ou « Je change de Métier »

« La profession vient des USA, berceau de la profession de conseiller en image, il existe depuis une dizaine d'année en France » Sources : sites informatifs de formation ou de consultants indépendantes »

« Ce métier n'est pas porteur car pas d'offres d'emploi » Sources : Pôle emploi.

Ces informations entièrement fausses, ne se basant sur aucune recherches historiques, d'employabilités ou des techniques/compétences à acquérir dans ce métier.

La France, n'a pas découvert il y a 10 ans cette profession, mais l'a inventé il y a près de 240 ans pendant que les États-Unis l'ont développé il y a 60 ans.

D'où vient ce mépris envers ce métier ? est-ce la peur du client de « changer » d'image, d'évoluer et d'apprendre sur soi ? est-ce une jalousie entre le pays de la mode et le pays de l'oncle Sam ? est-ce simplement...une désinformation du métier faite par les instances de mode, d'esthétique ou d'écoles ?

Quoi qu'il en soit le métier dans le monde entier se nomme :

« Image consultant », dans tous les pays anglophones ,
« Consultoria Imagem » au Portugal et/ou en Espagne ,
« Consulenza Immagine » en Italie.

Entendez par là, en traduction... Consultant en Image...

Alors qu'en France nous entendons :

- Relooking
 - Conseil en image
 - Consultant en image
 - Coach en image
 - Coaching en communication par l'image
- (...)

Seule la France regorge de termes aussi différents les uns des autres et démontre la fragilité d'un secteur mal défini ainsi que peu reconnu et réglementé dans notre pays.

Pourtant, c'est en 1778 que le terme « Conseiller de mode » voit le jour et fait apparaître des techniques spécifiquement liées à notre profession. Un métier alors prisé des bourgeoises et femmes de la cour, s'affolant au magasin le « Grand Mogol » de Rose Bertin rue St Honoré, alors Ministre de la Mode et amie proche de Marie-Antoinette, Reine de France.

100 ans plus tard, face aux choix difficiles de cette époque, quant aux tailles des corsets, aux couleurs criardes (*alors teintées par les premières usines de teinture*) et aux formes des robes, les femmes se voyaient conseiller par des professionnelles dans les grands magasins « Le bon Marché », « Les Galeries Lafayette », les « conseillères de mode ».

Il faudra attendre 1920 aux USA, pour que les « Image Consultantes » se soit vues affublées d'une reconnaissance mondiale dans le milieu de la « mode », du « marketing » et du « branding » de l'époque... La CENTURY FOX employant des « image consultants » pour conseiller les actrices/acteurs des années 1920-1950 en sera le point de départ. Rapidement des associations et des facultés des USA comprennent l'importance et le pouvoir de l'image, mettant au programme de tous Américains les « rouages et les clés d'une bonne image » alliant ainsi, étiquette et protocole, image vestimentaire, colorimétrie.

Mais qu'en est-il du personal shopper ?

Paradoxalement, le métier de personal shopper est plus récent mais...tout aussi vieux ...

Les premières « personal shopper » se trouvaient dans le plus réputé magasin Londonien « Selfridge » en 1909. Pionner de « l'expérience shopping moderne » de l'époque. Elles se voyaient conseiller les clientes de stand en stand pour fidéliser et acheter le maximum d'objet, des tenues, du maquillage ou encore des accessoires.

Le personal shopper était alors le « super vendeur » de nos jours, à l'écoute, souriant et accueillant son client avec bienveillance et de façon stratégique.

Il ne possédait pas de « techniques vestimentaires » particulières comme le consultant en image, mais il était le garant de la vente réussie.

Le personal shopper en Europe est devenu rapidement un dès 1960 un conseiller de luxe pour les hommes politiques ou grands patrons. Il s'est démocratisé aux services du luxe dès la fin des années 90 en France et est devenu quasi présent dans tous les grands magasins de la Capital ou les marques de luxe depuis 2005.

Ces métiers sont-ils porteurs ?

Le syndicat aime à dire, que tous les métiers sont porteurs à condition d'être bon dans son domaine.

Comme toute profession liée à la mode, il est important d'être conscient de la difficulté de travailler dans ce milieu.

Cependant aujourd'hui les métiers comme le consultant en image ou le personal shopper sont des métiers accessibles à tous et permettent d'innover dans de nouveaux services pour les clients.

Il faut bien entendu se former, acquérir des techniques spécifiques et établir ses envies et aspiration pour performer dans ces professions.

**Article interne - SNCISP
Le 30 janvier 2021
Bureau associatif**